

Numéro : D / 2024 / 6

Séance du 1^{er} février 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Votants
10	11	11

L'an deux mille vingt quatre

Et le 1^{er} Février

A 20h30

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de **Patrick PALISSE, Maire**

Présents : Véronique BELANGER
Patrick DOUCHY
Michèle HOOGE
Stéphane LHUISSIER
Anne LUPIAC
Lysiane PALISSE
Patrick PALISSE
Frédéric PUGNERE
Joël PUJADE
Mireille ROUZAUD

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le

ID : 030-213001969-20240201-D20246-DE

Date de la convocation

26/01/2024

Absent excusé : ~~Joël PUJADE~~ CHEVALARD donne pouvoir à Patrick PALISSE

A été nommée secrétaire : Lysiane PALISSE

Objet de la délibération :

Choix des prestataires pour les travaux du Bistrot de Pays

Le Maire expose au Conseil Municipal le tableau des prestataires ayant répondu à l'annonce pour construction du bistrot de Pays, réalisé par M. TYSSAEN, maître d'œuvre du projet, avec les différents devis reçus.

Le choix des prestataires s'est porté sur les moins-disant, exceptés pour les menuiseries où le moins-disant ne proposait des délais compatibles avec les échéances fixées.

Les prestataires retenus sont les suivants :

- Gros œuvre : F. PESENTI
- Menuiseries : CHIARAMONTE
- Platerie : Nicolas OLIVEIRA
- Carrelage : MCS Carrelage
- Peinture : JBOQUET Peinture
- Serrurerie : Guillaume FASAN
- Electricité : SAS BOUDET
- Plomberie Chauffage : LPN Climatisation
- Equipement de cuisine : LAMBERTIN

Le Conseil Municipal à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le choix des prestataires retenus.

Fait et délibéré à LE PIN, le 1^{er} Février 2024.

Pour copie conforme au registre.

